



**Avis public - Demande de démolition
9, rue Labonté (lot 2 505 773)**

Le soussigné donne avis aux citoyens intéressés que le lundi 12 janvier 2026 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, située au 6, rue de l'Église à Sainte-Thérèse, le Comité de démolition rendra une décision sur une demande de démolition d'un immeuble sis au **9, rue Labonté (lot 2 505 773)**.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffe de la Ville de Sainte-Thérèse :

Services juridiques
6, rue de l'Église
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 3L1
Téléphone : 450-434-1440
servicesjuridiques@sainte-therese.ca

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE,
Ce 12 décembre 2025

Avis numéro : 2025-118

Philippe Huot
Greffier